Image not found or type unknown

Avance sur frais de notaire lors d'un compromis de vente

Par **selimo**, le **15/03/2018** à **20:43**

Bonjour
je viens de signer l'acte d'achat d'un appartement
j'avais verse une avance sur les frais de 700 eur je ne retrouve pas trace de ce versement dans les chiffres figurant dans les documents remis par le notaire
Il ne m'a remis aucun recu Cette procedure est elle legal??? merci pour vos reponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés